



ACC Association des Centres culturels
de la Communauté française

Edito

À situation exceptionnelle, mobilisation exceptionnelle. La singulière épreuve que nous traversons met en exergue nos capacités d'adaptation, et ce particulièrement dans l'urgence. En quelques jours, nous avons su toutes et tous trouver de nouveaux moyens pour communiquer, pour analyser de nombreux textes ou encore pour choisir la façon la plus appropriée de gérer nos équipes et nos moyens.

L'arrêt de nos activités sera limité à quelques semaines... Combien au juste ? L'avenir nous le dira. Mais une fois cette période de confinement terminée, qu'advient-il de nos structures, de notre vie professionnelle et de nos modes de vie ? Cette crise n'est-elle pas une opportunité pour s'interroger face à la fragilité de notre société et à ce que nous pouvons mettre en place afin de la protéger de façon durable ?

En tant qu'opérateurs culturels, nous sommes en première ligne pour inciter à la réflexion et à la sensibilisation sur les questions sociétales. Plus que jamais, il nous appartient de défendre nos valeurs et de renforcer nos combats (qui existaient déjà bien avant cette pandémie).

Il est indispensable d'interroger nos modes de consommation (pour plus d'économie locale, plus de recyclage et moins de déchets), notre mobilité (moins de déplacements, une politique de mobilité douce renforcée), ou encore notre rapport à la flexibilité du travail (dans le sens noble du terme, à savoir en fonction des possibilités de chacun et des besoins du moment).

Et tout cela devrait également nous permettre de prendre du temps. Du temps pour la réflexion, du temps pour l'assistance aux plus fragiles, du temps pour se nourrir, pour se cultiver, mais aussi du temps pour la contemplation. Un changement de paradigme s'impose à nous et la nature nous invite à mettre en œuvre une transition rapidement.

Gageons qu'une fois cette épreuve passée, nous puissions tou.te.s continuer à mettre en pratique certaines nouvelles façons de travailler, de consommer, de vivre.

Ces adaptations nous permettront d'accélérer les changements nécessaires dans nos vies, tant privées que professionnelles.



Covid-19 > Organisation du travail à l'ACC



Depuis le mercredi 18 mars 2020, suite aux mesures renforcées de confinement, toute l'équipe de l'ACC travaille à domicile en télétravail, et ce jusqu'à la fin de la période pour le moment annoncée (5 avril 2020).

En cas de prolongation de cette période, les conditions de travail à l'ACC resteront identiques.

Nous ne sommes plus joignables via la ligne fixe de l'ACC, mais nous restons toutes disponibles par email.

Pour rappel :

Céline D'Ambrosio, chargée du pôle projet : [celine.dambrosio\[at\]centres-culturels.be](mailto:celine.dambrosio@centres-culturels.be) (*ne travaille pas le vendredi*)

Tatiana Haerlingen, chargée du pôle juridique et patronal : [tatiana.haerlingen\[at\]centres-culturels.be](mailto:tatiana.haerlingen@centres-culturels.be)

Mariam Mazari, chargée de mission : [mariam.mazari\[at\]centres-culturels.be](mailto:mariam.mazari@centres-culturels.be) (*ne travaille pas le lundi*)

Patricia Santoro, directrice : [direction\[at\]centres-culturels.be](mailto:direction@centres-culturels.be)

Rose-Mary Sepulveda Torres : Secrétaire administrative [info\[at\]centres-culturels.be](mailto:info@centres-culturels.be)

Afin de nous permettre de répondre au mieux aux interrogations de nos membres, nous vous invitons à privilégier les emails. Néanmoins, une permanence téléphonique est assurée pour **les cas urgents** au n° suivant : +32 483 23 90 01.



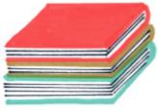
Covid-19 > Dossier spécial télétravail

Dans ce [dossier spécial](#) concocté par l'équipe de l'ACC, vous trouverez des outils, des astuces, des conseils pour vivre au mieux votre travail à domicile pendant cette période de confinement. Pas d'infos juridiques ici, mais bien des pistes pour être efficace ou tenter de l'être ;-)
Bonne lecture !

Au sommaire de ce dossier :

- 1/ Trois outils pour faciliter le travail à distance
- 2/ Autres outils digitaux utiles
- 3/ Vidéo conférence : quels logiciels/applis et conseils
- 4/ Site de référence pour le télétravail : boîte à outils et webinaires
- 5/ Bien-être à la maison : checklist
- 6/ Sécurité informatique et télétravail
- 7/ Travail à domicile et ergonomie

Le dossier est téléchargeable [ici](#).



Covid-19 > Portail d'infos ACC-ASTRAC



Les deux fédérations des Centres culturels s'unissent pour contribuer à fournir des réponses claires et vérifiées aux questions spécifiques du secteur en lien avec l'actuelle crise sanitaire.

À cette fin, nous avons mis en place une stratégie de communication coordonnée. Celle-ci intègre un [portail d'information](#) commun hébergé sur le [site de l'ASTRAC](#).

Les informations mises en ligne sont basées sur les communications adressées par le pôle juridique de l'ACC à ses membres. Elles sont mises à jour régulièrement.

N'hésitez pas à nous relayer vos questions qui ne trouveraient pas encore de réponse.



Covid 19 > autres sources d'infos

Questions Covid > info générale : www.info-coronavirus.be – détails et réponses très claires sur les mesures prises par catégories (ce qui ouvert ou non, mesures pour les écoles, entreprises, organisateurs d'événements, etc.), FAQ mise à jour.

Questions Covid > employeurs socioculturels : l'ACC vous répond mais la [CESSoC](#) publie aussi régulièrement des infos sur son site.

Questions Covid > volontariat : la [Plateforme francophone du volontariat](#) (PFV) reste à votre disposition par mail pour toutes questions et relaie des infos/demandes des associations secteur social et santé qui cherchent de nombreux volontaires pour la confection de masques ou l'aide aux personnes âgées par exemple.

Questions Covid > Arts de la Scène : [ASSPROPRO](#) rassemble les infos (relai d'articles principalement) en lien avec le secteur Arts de la scène.

Questions Covid > Culture FWB : le site de la FWB www.culture.be publie les derniers communiqués, courriers officiels et circulaires en lien avec les secteurs des Centres culturels, de la lecture publique et de la jeunesse + une page [« La culture chez soi »](#) dédiée aux initiatives développées en Fédération Wallonie-Bruxelles.



Covid 19 > Appel aux Centres culturels : quelles activités pendant le confinement ?

L'ACC et l'ASTRAC lancent un appel aux Centres culturels qui proposent des activités en ligne.

Nous savons que de nombreux (si pas tous) Centres culturels continuent à s'engager pour et avec les populations ! Via les réseaux sociaux ou leurs sites web, ils encouragent les citoyen.ne.s à continuer à vivre et à faire vivre la culture à la maison... et à la partager en ligne! À écrire des histoires, créer des vidéos, faire de la musique, dessiner, fabriquer des objets, ... pour les petits et les grands !

Envoyez-vous les initiatives que votre Centre culturel met en place comme une vidéo d'un atelier créatif, une lecture, un atelier photo à distance, etc. Nous vous savons très imaginatifs et créatifs.

Nous aimerions vous mettre à l'honneur sur les pages Facebook de l'ACC et l'ASTRAC.

Merci d'avance pour vos retours 😊 et celles et ceux qui nous ont déjà répondu. Bravo!!!

Vous pouvez envoyer vos infos à Céline [celine.dambrosio\[at\]centres-culturels.be](mailto:celine.dambrosio[at]centres-culturels.be) et/ou Nicolas : [plateforme\[at\]astrac.be](mailto:plateforme[at]astrac.be)



Covid-19 > Appel de l'OIF : outils/ressources en ligne pour l'apprentissage du français ?

Dans le cadre de la crise actuelle, l'organisation internationale de la francophonie (OIF) a entrepris de mettre en place un dispositif permettant de rassembler des liens vers des ressources nationales ou régionales, en français, facilement accessibles en ligne pour que les enfants de l'espace francophone puissent continuer à apprendre de chez eux. Il peut s'agir de tous types de ressources et d'outils facilement partageables qui s'adressent aux enseignants amenés, par exemple, à animer des classes virtuelles ou à partager des outils pédagogiques avec leurs élèves ; aux élèves en auto-apprentissage ; aux parents d'élèves amenés parfois à substituer temporairement aux enseignants.

Le dispositif comprendra également une rubrique « Continuer à apprendre le français » pour laquelle ils rassembleront des ressources disponibles auprès des Opérateurs de la Francophonie et d'autres partenaires, et une autre, intitulée « Continuer à se cultiver » qui rassemblera quelques exemples de dispositifs mis en place pour pallier l'impossibilité de sorties culturelles.

Si vous connaissez, utilisez, pratiquez certains outils ou ressources web intéressantes en lien avec l'apprentissage du français, l'ACC, en tant que membre de l'OIF se fait le relai de vos propositions.

Merci d'envoyer vos réponses à [direction\[at\]centres-culturels.be](mailto:direction[at]centres-culturels.be)



Formations



Toutes les formations de mars et d'avril 2020 sont annulées.

Nous allons essayer dans la mesure du possible de reporter ces formations soit en juin ou en septembre 2020.

Si vous étiez inscrit.es pour l'une des formations suivantes, votre inscription reste effective. L'équipe de Culture Plus vous informera de la nouvelle date dès que possible. Si la date ultérieure proposée ne vous convient pas, nous procéderons au remboursement de votre inscription à ce moment-là.

Infos et questions : [celine.dambrosio\[at\]centres-culturels.be](mailto:celine.dambrosio[at]centres-culturels.be)

Pour rappel :

- [J'engage un artiste, oui mais comment ?](#) (date initiale : 17 mars 2020) >**Annulée**
- [Comment gérer son empreinte numérique tout en protégeant ses données](#) (date initiale le 2 avril 2020) >**Annulée**
- [Démarches créatives :](#) (dates initiales : 21 et 23 avril 2020) >**Annulée**



Appels à projets

Prix biennal Ethias-ACC 2020-21 - **Nouvelle deadline !**



Au regard des circonstances actuelles, nous avons décidé de prolonger la date limite de dépôt des candidatures > **4 mai 2020 (minuit)**.

En concertation avec Ethias, la thématique définie pour cette édition est le développement durable. Ce thème est à envisager au sens large. Sur base des aspects sociaux, économiques, écologiques et culturels qui le définissent, de nombreuses activités mises en place au sein des Centres culturels peuvent s'y inscrire. Il y a 3x 4000€ à la clé, plus cette année un petit bonus de 1000€ pour un des lauréats en tant que coup de cœur du jury. Le projet doit se réaliser entre le 1er septembre 2020 et le 31 décembre 2021 (le projet ne doit pas nécessairement avoir lieu durant toute cette période, il peut être ponctuel). Nous vous invitons à lire attentivement le vade-mecum, le dossier-type et le modèle de budget. Attention, sur ces documents la deadline n'a pas été modifiée, mais c'est bien **le 4 mai 2020 (minuit)** qu'il faut prendre en compte.

Prix Sambria de Prométhéa – appel pour le Grand Charleroi

Vous avez un projet culturel pour Charleroi? Vous voulez mettre en valeur un espace au profit de la culture ? Les entreprises mécènes du collectif SAMBRIA de Prométhéa soutiennent des initiatives de mise en valeur d'espaces de qualité architecturale et/ou patrimoniale, dans le Grand Charleroi, au profit de projets culturels et artistiques accessibles au public. Date de clôture : **19 avril 2020** (minuit). [Infos](#)

“La Culture a de la classe” 2020-2021 – appel pour les asbl dont le siège social ou d'activité est situé à Bruxelles

La Commission communautaire française lance son appel à projets pour soutenir des initiatives conjointes entre écoles et organisations socioculturelles qui ont à cœur d'encourager la participation culturelle et créative des élèves. Il permet également de bénéficier d'un accompagnement pédagogique. Appel ouvert à des ASBL dont le siège social doit être situé en région bruxelloise ou, à défaut, dont le siège d'activité permanent est situé en région bruxelloise. Des séances d'information sont organisées les mercredis 4 et 18 mars 2020 à 13h00 (Inscription [ici](#)) - Date de clôture : **23 avril 2020**. [Infos](#)

Le Prix Co-legia 2020 – appel pour la province de Liège

Ensemble, les entreprises mécènes du collectif décernent chaque année le Prix Co-legia de Prométhéa afin de récompenser des projets créatifs artistiques et/ou culturels à Liège. Cette année, le montant du prix s'élève à 6.000 euros. Date de clôture : 4 mai 2020 . [Infos](#)



Offres d'emploi

La Concertation asbl recrute : [Un.e animateur.trice – gestion de projet](#)

Date : **au plus tard le lundi 30 mars 2020 à 12h**

La Maison de la Culture Famenne-Ardenne recrute : [Un.e animateur.trice culturel.le contrat CDD](#)

Date : **au plus tard le 5 avril 2020**

Le Centre culturel de Rixensart recrute : [Un.e directeur.trice Contrat à durée indéterminée](#)

Date : **au plus tard le 6 avril 2020 (minuit)**

Le Centre culturel de Durbuy recrute : [Un.e directeur.trice.](#)

Date : **au plus tard le 19 avril 2020 à minuit**

Le Centre culturel d'Andenne recrute : [Un.e animateur.trice à mi-temps Arts vivants et Jeune public](#)

Date : **au plus tard le 20 avril 2020**

Le Centre culturel d'Andenne recrute : [Un.e animateur.trice à mi-temps Cinéma scolaire et Jeune public](#)

Date : **au plus tard le 20 avril 2020**



Actus EU/INT

Meeting on Non-Urban Culture : webinaire en ligne

Vous avez loupé la réunion du Réseau européen des Centres culturels (ENCC) sur la culture non-urbaine ?

Bonne nouvelle : il est possible de visionner le webinaire de l'évènement. Voici le lien [ici](#)

COVID – 19 > Récolte d'initiatives culturelles – ENCC

L'ENCC souhaite partager vos histoires et donner de la visibilité sur les médias sociaux sur la façon dont vous et votre communauté gérez la situation, quels défis vous rencontrez, ce que vous essayez de fournir à vos publics et en particulier quelles actions positives commencent à être mises en œuvre (ex: initiatives solidaires ou entre pairs, initiatives créatives des Centres culturels et des artistes, accès en ligne à vos activités, réglementation pour soutenir les Centres culturels, etc.), mais aussi sur les réflexions que vous avez sur la situation globale. L'idée est de partager espoir, solidarité et bonnes pratiques au sein du réseau.

Ainsi, si vous avez des initiatives, des défis et / ou des réflexions, etc. que vous souhaitez partager avec les autres membres, veuillez les envoyer à [clemence.garnier\[at\]encc.eu](mailto:clemence.garnier[at]encc.eu).

ENCC – compléter le questionnaire sur vos pratiques d'égalité et de diversité

L'ENCC lance un [court questionnaire](#) sur vos pratiques d'égalité au sein de votre ASBL dans le cadre de leur programme sur la diversité. En collaboration avec leur experte Zita Holbourne, ils ont préparé un questionnaire visant à fournir une meilleure compréhension et une vue d'ensemble de la situation actuelle au niveau des Centres culturels européens. **Il est possible de répondre aux questions ouvertes en français.** Il s'agit de seulement 12 questions. Les réponses seront recueillies par l'ENCC et utilisées par Zita comme point de départ pour travailler sur leur prochain plan d'action ainsi que pour préparer l'atelier sur la diversité (prévu à Ebeltoft dans le cadre de la conférence «Impact culturel maintenant!»).

Date limite des réponses : le 20 avril 2020. Un des questionnaires remplis sera sélectionné au hasard et l'organisation gagnante recevra un ticket Early Bird gratuit pour participer à la Conférence européenne «Cultural Impact Now» au Danemark.



2.30 minutes
pour comprendre
ce qu'est un Centre culturel

[Qu'est-ce qu'un Centre culturel ? Cliquez sur l'image et partagez !](#)

Pour comprendre la BA-ba des Centres culturels : lisez et partagez le [guide des Centres culturels](#)

[Et les droits culturels, kesako ?](#)

Rédaction : Équipe de l'ACC – ACC asbl – Rue des Palais 44, bte 49 – 1030 Bruxelles - www.centres-culturels.be

Avec le soutien de :

ethias



L'ACC traite vos données à caractère personnel à des fins de gestion interne: permettre de vous informer via notre newsletter le plus efficacement possible. Les données à caractère personnel en notre possession ne sont en aucun cas traitées à des fins commerciales, ni transmises à des tiers. À l'égard des données à caractère personnel vous concernant, vous disposez d'un droit d'accès et, le cas échéant, d'un droit de rectification ou d'effacement pour de justes motifs. Vous pouvez obtenir de plus amples renseignements auprès de l'ACC.

Vous avez des remarques, des suggestions? Envoyez un mail à info@centres-culturels.be